



caef

COMMUNAUTÉS ET ASSEMBLÉES
ÉVANGÉLIQUES DE FRANCE

CEREMONIE DE MARIAGE

Fiche pratique

Le mariage – La cérémonie

Points de repère bibliques et historiques

Il est question de formation d'un couple humain dès les premiers mots de la Bible, en l'occurrence les deux premiers chapitres de la Genèse. Si le mot de « mariage » à proprement parler n'y figure pas, aux yeux de Jésus (Matthieu 19), ce sont bien ces textes qui sont essentiels pour en préciser la nature.

Ces textes ont un poids d'autant plus considérable qu'ils rapportent ce qui s'est passé *avant* la désobéissance humaine à Dieu. Ils permettent de saisir l'intention de Dieu *au commencement*, de mettre en valeur l'intention de Dieu pour le couple humain. On est à même de comprendre que le mariage

- concerne un couple de sexe biologique différent – un homme et une femme ;
- est un acte social : « quitter père et mère », c'est quelque chose qui se fait de manière socialement repérable ;
- a pour visée que ce couple soit un
 - dans l'union sexuelle,
 - comme unité et entité repérable au sein de la société –
 - et dans la durée, dira Jésus ;
- est un don de Dieu à l'être humain.

On a là le cadre à partir duquel se déploiera la suite de l'histoire biblique et humaine.

Dans les textes bibliques ultérieurs, le mariage en tant que tel ne semble pas faire l'objet d'une attention particulière. Il est mentionné

parmi d'autres réalités qui composent la vie des personnages sur lesquels la Bible s'arrête.

On chercherait en vain des consignes présentant « le mariage selon Dieu », « les préparations au mariage », « les cérémonies de mariage », « la pastorale biblique du mariage », ou « la relation d'aide chrétienne pour les couples ». Le mariage doit être entendu comme une réalité créationnelle qui n'est pas liée à une dimension de foi explicite à l'égard du Dieu d'Israël. Pour donner deux exemples,

- dans l'Ancien Testament, les mariages conclus avec des non-Israélites sont considérés comme des mariages ;
- la première lettre aux Corinthiens considère que les couples constitués avant que l'un des deux conjoints se convertisse sont bel et bien des couples mariés (1 Corinthiens 7.12-17).

Les choses semblent se passer ainsi : ce que les sociétés de l'époque biblique considéraient comme mariage, probablement dans la mesure où elles correspondaient au cadre évoqué ci-dessus, était bel et bien un mariage aux yeux de Dieu. Pour notre situation contemporaine, on pourra en déduire que M. X et Mme Y, reconnus socialement en France comme mari et femme de par leur passage à la mairie, sont bel et bien mariés « aux yeux de Dieu ». Et cela même s'ils ne croient en Dieu ni l'un ni l'autre, et si aucune cérémonie religieuse n'a eu lieu.

En France, c'est le maire qui constitue l'autorité sociale à laquelle la validité d'un mariage est associée. Et les ministres du culte s'exposent à des peines sanctionnées par les autorités s'ils entreprenaient une « cérémonie de mariage » qui précéderait ou penserait remplacer le passage à la mairie. L'article L. 433-21 du code pénal précise : « Tout ministre d'un culte qui procédera, de manière habituelle, aux cérémonies religieuses de mariage sans que ne lui ait été justifié l'acte de mariage préalablement reçu par les officiers de l'état civil sera puni

d'un an d'emprisonnement et de 7 500 euros d'amende ». Il importe d'y être attentif.

Chez les premiers chrétiens, il n'y avait pas de cérémonie spécifique de mariage. Ils se mariaient en suivant les coutumes de la société dans laquelle ils évoluaient. Les choses évoluent petit à petit avec la tolérance du christianisme (suite à la conversion de l'empereur Constantin), puis son adoption comme religion d'État. L'institution matrimoniale, comme d'autres réalités, va alors se trouver associée à la législation impériale. L'attitude est d'abord pragmatique : il va s'agir d'aménager les habitudes existantes en lien avec des perspectives chrétiennes. Peu à peu, la doctrine du mariage sera précisée, ainsi que la ou les liturgie(s) qui l'accompagnent.

Résumons :

- la Bible ne met surtout en valeur qu'un cadre général relatif au mariage ;
- dès lors que ce cadre est respecté, elle reconnaît comme des mariages valides le mariage tel qu'il est pratiqué dans les sociétés humaines ;
- le mariage est une réalité associée à l'ordre créationnel, sans lien nécessaire à la foi ;
- les « cérémonies religieuses » de mariage n'ont donc aucune valeur d'impératif pour les chrétiens. En France, le mariage à la mairie correspond au mariage devant Dieu. Les cérémonies religieuses correspondent à un héritage culturel.

Pourquoi une telle cérémonie ?

Du coup, si l'on considère la Bible comme la norme de notre vie d'Église, la question des cérémonies de mariage devrait être en large

partie dédramatisée. Qu'on s'en souvienne au moment où les débats semblent parfois vifs quant à la suite à donner à l'égard d'une demande de cérémonie ou par rapport à son contenu. Dire oui à une demande de cérémonie ne correspond ni à l'attribution ou la reconnaissance d'un coefficient de sainteté, d'un certificat de bonne conduite, et encore moins à la transmission automatique d'une bénédiction divine. Et dire non à une demande n'enlève rien à la réalité de l'union qui vient d'être conclue à la mairie.

On pourrait se demander devant le « vide biblique » : pourquoi une telle cérémonie ? La question peut cependant être retournée : *pourquoi pas une telle cérémonie ?* Ce n'est pas parce que quelque chose n'est pas commandé dans la Bible que c'est nécessairement peu recommandé ou peu recommandable.

Dans la pratique, la cérémonie religieuse, c'est essentiellement un moment où l'on fait ce que, laïcité oblige, l'on n'aura pas pu faire avec la même liberté à la mairie : se placer explicitement devant Dieu, se mettre à l'écoute de sa Parole, chanter, prier pour le couple. Au nom de quoi pourrait-on refuser de le faire ?

L'important sera de rendre explicite **le sens** de cette cérémonie que l'on construit et qu'on propose. Expliquer ce qu'elle peut et veut être :

- un temps d'écoute de Dieu,
- un temps de célébration, d'expression de joie devant lui à l'occasion du mariage de ce couple,
- une occasion d'expression d'amitié et d'attention à l'égard du couple,
- un temps de prière avec lui et pour lui.

Si c'est nécessaire, on pourra expliquer ce qu'elle n'est pas : par exemple, ce n'est pas le moment où l'on marierait le couple : le mariage a déjà eu lieu à la mairie.

La diversité des pratiques et des attitudes

Si les convictions centrales relatives au mariage sont homogènes dans notre famille d'Églises, en même temps, on doit prendre acte du fait que dans la pratique les réponses des différentes communautés par rapport aux demandes de cérémonie religieuse ne sont pas uniformes. C'est aussi le cas dans la plupart des autres familles évangéliques.

Cette diversité apparaît tout particulièrement devant des demandes de couples dont une partie du cheminement ne correspond pas à l'idéal attendu : par exemple couples en concubinage qui souhaitent « régulariser » leur union ; couples dont l'un ou les deux sont divorcés ; couples dont un des membres ou les deux n'est pas chrétien... Sans parler des combinaisons de ces situations, et des débats associés aux mariages avec des personnes d'autres milieux chrétiens, mais qu'on n'est pas toujours prêts à reconnaître comme chrétiens...

Ainsi, pour un couple « mixte » (c'est-à-dire dont l'un est chrétien et l'autre non), parce qu'ils sont convaincus à partir des textes bibliques que Dieu désapprouve de tels mariages, beaucoup estimeront qu'il n'y a pas de sens à demander la bénédiction de Dieu sur ce couple. Dire « oui » à une telle cérémonie reviendrait à leurs yeux à cautionner ce que Dieu a désapprouvé. Ce serait inacceptable. Quand bien même le « non-croyant » se présenterait comme étant en quête de Dieu et qu'il sentirait bien que Dieu n'est peut-être pas qu'un mot.

D'autres, tout en reconnaissant l'invitation biblique invitant le chrétien à épouser un chrétien, pourront estimer qu'une cérémonie a quand

même du sens : pour eux, accompagner ces personnes peut être jugé important et ils estimeront que cela ne correspond pas nécessairement à une approbation, un aval et une bénédiction par rapport à tous leurs choix. Dire oui à une demande de cérémonie, est-ce nécessairement apporter une caution ?

Ils pourront estimer par exemple que

- ce couple a besoin de prière ; ne prie-t-on pas communément pour des non-croyants ?
- il reste au moins possible de mentionner pendant la cérémonie elle-même qu'une part de leur engagement s'écarte de l'invitation biblique – souci ici de transparence, de vérité : on ne fait pas semblant, on ne fait pas comme si aucune question ne se posait ;
- il reste pertinent de prier pour ce couple, même si on ne le fera pas comme on le ferait pour un couple de chrétiens pour lequel on appelle, sans se poser de questions, la bénédiction de Dieu sur leur union. Il peut s'agir ici de demander à Dieu de se faire connaître à eux, et tout particulièrement à celui du couple qui serait en recherche.

Autre posture possible devant la même situation : même en cas d'accord par rapport à une cérémonie, certains estimeront pertinent ou nécessaire, pour marquer une distance symbolique tout en accompagnant le couple, de demander qu'elle ait lieu dans d'autres locaux que les locaux de l'Église.

Il ne s'agit pas de trancher ici dans un sens ou un autre par rapport à ces positions très résumées, mais de prendre acte de la diversité des pratiques et des décisions des collèges d'anciens, et d'esquisser quelques-uns des paramètres qui peuvent compter pour la décision de l'un ou l'autre groupe. Cette diversité est une réalité. Les textes qui

vont être proposés ci-dessous en prenant acte. Une section s'attachera aux situations où l'on sera proche de l'idéal attendu. Une autre section est prévue à l'intention de ceux qui sont prêts à accompagner des couples même quand l'écart est plus grand.

Relevons par ailleurs qu'une telle diversité s'observe aussi par rapport à l'importance d'une *préparation au mariage*, ainsi qu'à son contenu, sa durée... Celle-ci reste souvent une occasion privilégiée d'échanges, au moins pour accompagner le couple dans sa découverte (parfois) et son écoute des textes bibliques... Elle fournit souvent l'occasion de discuter à deux de sujets dont on a parfois de la peine à discuter à deux en l'absence d'une tierce personne.

Ajoutons une invitation : que l'accompagnateur ne s'improvise pas psychologue conjugal. Et s'il se trouvait qu'il est aussi conseiller conjugal, qu'il entende que la préparation au mariage a probablement une autre vocation que celle de conseil conjugal. Bref, qu'on ne confonde pas les casquettes.

La diversité s'observe aussi dans la construction de la cérémonie. Certains demanderont au couple d'entrer dans un cadre extrêmement balisé à l'avance. D'autres laisseront une grande marge de manœuvre au couple et chercheront au maximum à répondre à ses souhaits pour ce moment qui marque leur vie – tant que cela s'accorde avec le sens de la cérémonie.

L'absence de consignes bibliques laisse a priori une grande liberté. Que l'assistance entre en premier, suivie par le marié, puis par la mariée, que l'assistance se lève ou non, que tel air soit joué, à quel moment l'on priera, quelle place il y aura pour les chants d'un groupe d'amis, quels textes bibliques seront lus, dans quelle version, quelle sera la durée de la cérémonie, aura-t-on préalablement ou pas échangé les alliances, doit-on ou non offrir une Bible au couple... Tout cela devrait

importer relativement peu. Il s'agira pour le couple comme pour les officiants de faire fond sur leur culture, et se mettre d'accord ensemble. Ce qui suit correspond donc davantage à un canevas de cérémonie, et l'insistance portera surtout sur ce qu'il paraît important de dire.

Points de repère généraux pour la cérémonie

L'accueil

- on souhaitera la bienvenue ;
- on dira qui on est par rapport aux mariés – et de façon générale, dans la suite, il sera bon que ceux qui interviennent puissent s'identifier ou être identifiés ;
- on expliquera le sens de la cérémonie ;
- on annoncera brièvement, notamment à l'intention des personnes peu familières des cérémonies protestantes (mais pas que...), les composantes de la cérémonie, et si c'est pertinent, les raisons de certains choix (par exemple : « ce sont les mariés qui ont sélectionné les chants, parce qu'ils avaient du sens pour eux dans le cadre de leur projet »). De telles paroles permettent de faire entendre le sens de ce qui se passe – et accessoirement de faire apparaître que certains éléments inattendus ont leur explication ;
- on communiquera les consignes pertinentes ou des informations pratiques comme :
 - le fait de se lever ou non pour chanter ;
 - la gestion des téléphones portables (par exemple : « merci de couper vos sonneries ») ;
 - la possibilité ou non de filmer, de prendre des photos, ou les conditions, les moments le permettant ;
 - la possibilité ou pas de déplacements ;
 - l'emplacement des toilettes...

Un plan de cérémonie pourra être utile – avec les paroles des chants si celles-ci ne sont pas projetées (et leur traduction, si tous ne parlent pas la langue concernée).

L'intention est ici d'aider chacun à se sentir le bienvenu et de donner à tous une lisibilité sur ce qui se passe, pour que tous puissent être à l'écoute.

Une question qui peut aider à réfléchir : « Quand je vais dans un lieu inconnu, parmi plusieurs personnes inconnues (par exemple un temple bouddhiste), quelles sont les informations, les attitudes qui font que je me sens à l'aise ? » Répondre à cette question permet de toucher du doigt ce qu'il est important de prévoir. Sans pour autant s'imaginer que notre ressenti est universel, il fournit des informations pertinentes.

Les autres ingrédients potentiels et les intervenants

Les ingrédients qui composent la cérémonie sont ordinairement les suivants :

- des chants collectifs et/ou interprétés par des groupes (chorale par exemple) ou des personnes ;
- des lectures de textes, bibliques ou non ;
- un moment de prière spécifique pour le couple ;
- une prédication ;
- une expression d'engagement de la part des personnes du couple ;
- un moment de prière pour le couple ;
- un moment de communiqués relatifs au déroulement de la suite de la journée.

Dans la pratique, le déroulé peut être très divers (cf. les exemples ci-dessous). L'important, c'est qu'il colle avec le sens, la vocation de la

cérémonie. Pour l'échange de promesses, s'il est fait, il s'agit de préciser là ce qui n'avait pas sa place à la mairie :

- l'engagement personnel,
- l'engagement personnel que l'on prend *devant Dieu*,
- et si l'un ou l'autre n'est pas chrétien, il s'agira pour lui ou elle de dire ce qu'il lui est possible de dire, sans pour autant faire semblant d'avoir la foi.

Il peut être très aidant pour beaucoup d'avoir écrit à l'avance ce qu'il s'agit de dire pour pouvoir disposer d'un appui quand on se trouve paralysé ou qu'on n'arrive pas à improviser comme on s'en pensait capable...

Liturgie proposée

Un canevas minimal... et probablement suffisant

Entrée, installation

Accueil

Chant

Lecture d'un texte biblique (par exemple Genèse 2.24-25)

Chant

Lecture du texte biblique associé à la prédication

Chant

Prédication

(Chant ?)

Échange de promesses des mariés

Prière pour les mariés

Chant final

Communiqués

Engagements

X/Y, vous avez pris Y pour femme / X pour mari. Lui promettez-vous de l'aimer, de la/le respecter, de l'encourager, de vivre avec elle/lui dans la

vérité, de lui rester attaché(e) dans les bons et les mauvais jours, et de lui rester fidèle ?

Oui (avec l'aide de Dieu)

Prière pour le couple dont les deux membres sont chrétiens

Seigneur, notre Dieu, tu as donné la vie à l'homme et à la femme ; et, pour qu'ils puissent découvrir de quel amour tu les aimes, tu les as rendus capables d'aimer. X et Y se sont mariés tout à l'heure / hier / la semaine dernière... Ils ont tenu à ce moment de rassemblement et d'écoute de ta Parole. Nous te les confions. Que par ton Esprit tu les soutiennes dans leur attachement à toi et leur attachement l'un pour l'autre, dans les bons et les mauvais jours. Que leur vie de couple (et de famille) se développe à ta lumière.

Prière pour le couple dont l'un des deux au moins n'est pas chrétien

Seigneur, notre Dieu, tu as donné la vie à l'homme et à la femme ; et, pour qu'ils puissent découvrir de quel amour tu les aimes, tu les as rendus capables d'aimer. X et Y se sont mariés tout à l'heure / hier / la semaine dernière... Ils ont tenu à ce moment de rassemblement et d'écoute de ta parole. Nous te les confions. Que par ton Esprit tu soutiennes X dans son attachement à toi et dans l'engagement qu'il a pris à l'égard de Y. Que tu te portes au-devant de Y dont la foi est plus imprécise, pour qu'il/elle te découvre, te rencontre, et apprenne à s'appuyer sur toi. Pour l'un et pour l'autre, que leur vie de couple (et de famille) se développe à ta lumière.

Deux exemples plus détaillés de canevas de cérémonie

Exemple 1

Entrée des mariés

Accueil

Lecture d'un texte par les parents de la mariée

Chant : « Dieu ta fidélité »

Lecture de 1 Corinthiens 13 par le frère du marié

Prédication sur 1 Corinthiens 13

Écoute d'un chant : « Je connais des bateaux »

Échange des promesses

Échange des alliances (possibilité alors de s'avancer pour prendre des photos)

Moment de prière pour les mariés

Don d'une Bible aux mariés de la part de l'Église

Chant : J'ai besoin de ta confiance

Communiqués

Sortie – Musique

Exemple 2

Instrumental pendant l'entrée du cortège (marche nuptiale de Mendelssohn)

Accueil

Chant de la chorale : « Il est un fleuve »

Texte lu sur un instrumental piano

Cantique de l'assemblée : Mon ancre, Ma voile (Jem n° 794)

Lecture de 1 Jean 4.7-21

Cantique de l'assemblée : L'amour de Dieu (Jem n° 73)

Lectures tirées du livre *Savoir aimer* de Stephen et Alex Kendrick

Bref encouragement donné par le père de la mariée, sur la base de Genèse 2.24

Instrumental piano

Brève invitation donnée par la mère de la mariée

Instrumental : « Toi qui disposes » (Jem n° 63)

Cantique de l'assemblée : Toi qui disposes (Jem n° 63)

Prédication

Échange de vœux par les mariés, et engagements

Échange des alliances

Prière d'intercession

- Notre Père
- prière de deux personnes désignées à l'avance

Chorale : Pour cet immense bonheur

Bénédiction et envoi (verset)

Annonces finales

Chorale : « Amazing Grace »

Ressources pour aller plus loin

Collectif, « Textes liturgiques », dans *Cahiers de l'école pastorale* hors-série 7-8, déc 2006. On y trouvera, entre autres, outre des propositions de cérémonies plus détaillées, des listes de textes bibliques, de chants.

Clémenceau Laurent, *Rencontres et mariages. Quand Bible et culture s'entrecroisent*, Excelsis, Charols, 2014

Clémenceau Laurent, « Chaque cas est différent », *Théologie évangélique* 14/2, 2015, p. 48-102 – large extrait d'une enquête sur les pratiques des communautés évangéliques devant des demandes de cérémonies de mariage

Deheuvels Nicole et Paya Christophe, *Famille et conjugalité. Regards chrétiens pluridisciplinaires*, Excelsis / La Cause, Charols / Carrières-sous-Poissy, 2016

Gelin Richard, « Bénir ou ne pas bénir certains mariages ? », *Cahiers de l'école pastorale* n° 71, 2009